

ODD15 « Biodiversité terrestre ». Intervention de la France en séance plénière  
Jurgis Sapijanskas, Ministère Transition écologique et solidaire (DAEI)  
Vendredi 13 juillet 2018

Les messages de la Plate-forme intergouvernementale pour la biodiversité et les services écosystémiques qu'Anne Larrigauderie nous a rappelé ce matin sont clairs. Les scientifiques sont unanimes : l'homme a déclenché une sixième grande crise d'extinction, une crise sans équivalent depuis la fin des dinosaures il y a 65 millions d'années. En France, le nombre d'oiseaux a baissé d'un tiers en quinze ans.

Ce constat n'est malheureusement pas une surprise. Les causes et les conséquences sont connues. Et pourtant, comme en 2010, les gouvernements renouvelleront dans deux ans, en 2020, leur constat que les engagements pris 10 ans plus tôt afin de stopper la perte de biodiversité n'ont pas été tenus.

La France est convaincue que la dégradation continue de la nature à l'échelle planétaire n'est pas inéluctable. 8 français sur 10 se disent concernés par la biodiversité et ils ont été très nombreux à contribuer à la construction du « Plan biodiversité » adopté le 4 juillet. Ce plan, adopté sous l'égide du premier ministre, par le premier Comité interministériel pour la biodiversité de notre histoire nationale, engage tout le gouvernement. Il comporte 90 actions et 24 objectifs. Je n'en citerai que trois :

1. un objectif de zéro artificialisation nette : chaque fois qu'une surface sera artificialisée, la même superficie sera rendue à la nature ailleurs
2. un objectif de zéro plastique rejeté en mer d'ici 2025. Cela passe notamment par l'interdiction, en France, des 12 produits en plastiques à usage unique les plus présents sur le littoral et en mer.
3. Enfin, l'objectif de porter à l'international un nouveau cadre ambitieux pour la biodiversité . Dès ce lundi, à 13h15, nous organisons un événement parallèle ministériel avec l'UICN, la CDB et le WCS pour lancer la mobilisation internationale en vue d'un résultat ambitieux en 2020, à la COP15 de la CDB. Ce mouvement se poursuivra, entre autres :
  - lors de la présidence française du G7 en 2019
  - lors de la prochaine plénière de l'IPBES qui aura lieu à Paris en 2019
  - Et, en 2020, lors du prochain Congrès mondial de la nature de l'UICN que nous accueillerons à Marseille.

C'est en se mobilisant toute entière que la communauté internationale a fait bouger les lignes sur le climat il y a trois ans. Nous portons une ambition similaire pour la biodiversité.

D'ici 2020, il est crucial de susciter la prise d'engagements à la hauteur des enjeux de la part des États. Mais les États ne peuvent pas agir seul. Comme pour le climat, il faut également associer les acteurs non-étatiques, dont le secteur privé et sa puissance transformative, pour un « agenda de l'action ». L'action doit être mondiale, portée à tout niveau et par tous.

La biodiversité constitue l'un des « fils rouges » de l'Agenda 2030 pour le développement durable ; sa préservation est aussi source de solutions. Investir dans la biodiversité, c'est investir dans notre assurance pour la vie.